

## STAGE DE FORMATION A LA COUR DE JUSTICE

### DÉLÉGATION DE JURISTES PORTUGAIS

26, 27 et 28 septembre 2011

CVRIA

#### PROGRAMME

##### Dimanche 25 septembre 2011

- 16 h 10 Arrivée à Luxembourg ville, aéroport du Findel (vol TP 676)  
16 h 30 Transfert à l'hôtel « **Molitor**», **352, Av. de la Liberté**

##### Lundi 26 septembre 2011

- 09 h 20 Départ de l'hôtel, transfert à la Cour de justice par la navette de la Compagnie Emile Frisch (tél. :00 352 49 61 51).  
09 h 40 Arrivée à la Cour de justice (**ancien Palais, rue Charles L. Hammes**)  
10 h 00 Exposé de M. J. N. da Cunha Rodrigues, président de chambre à la Cour "Organisation et fonctionnement de la Cour de justice de l'Union européenne"  
Débat  
(**salle d'audiences n° V, annexe à la Tour A, niveau 0**)  
11 h 15 Pause café  
(**derrière la s salle d'audiences n° V, annexe à la Tour A, niveau 0**)  
11 h 30 Suite des travaux  
(**salle d'audiences n° V, annexe à la Tour A, niveau 0**)  
13 h 00 Déjeuner offert par la Cour (**salon G, galerie, niveau 2**)  
15 h 00 Exposé de M K. Lenaerts, président de chambre à la Cour<sup>1</sup>  
"Développements récents de la jurisprudence de la Cour en matière de citoyenneté européenne"  
Débat  
(**salle d'audiences n° V, annexe à la Tour A, niveau 0**)  
16 h 30 Fin des travaux  
Départ de la Cour de justice (**ancien Palais, rue Charles L. Hammes**)  
Transfert à l'hôtel par la navette de la Compagnie Emile Frisch

<sup>1</sup> Interprétation à partir du français (FR-PT-FR)

## **Mardi 27 septembre 2011**

- 08 h 00 Départ de l'hôtel, transfert à la Cour de justice par navette
- 08 h 20 Arrivée à la Cour de justice (**ancien Palais, rue Charles L. Hammes**)
- 08 h 30 Présentation de l'affaire **C-256/11, Dereci**, par M. **Miguel Martínez Gimeno**, référendaire au cabinet de M<sup>me</sup> le juge Silva de Lapuerta (**salle d'audiences n° III, ancien Palais, niveau 6**)
- 09 h 00 Pause
- 09 h 30 Audience de plaidoiries devant la grande chambre dans l'affaire **C-256/11, Dereci (Citoyenneté de l'Union – Droit des citoyens de l'Union et de membres de leur famille de séjourner librement sur le territoire d'un État membre – Situation dans laquelle le citoyen de l'Union séjourne dans l'État membre dont il a la nationalité – Conditions pour l'octroi d'un permis de séjour à des membres de la famille ressortissants de pays tiers)** (**grande salle d'audience, ancien Palais, niveau 2**)
- 11 h 15 Pause café (**devant la salle de conférences, ancien Palais, niveau 2**)
- 11 h 30 Suite de l'audience
- 13 h 00 Déjeuner offert par la Cour (**salon G, galerie, niveau 2**)
- 15 h 00 Clôture des conférences - Exposé de M. A Rosas, juge à la Cour<sup>2</sup>  
"Le renvoi préjudiciel"  
Débat  
(**salle d'audiences n° III, ancien Palais, niveau 6**)
- 16 h 30 Fin des travaux - Départ de la Cour - Transfert à l'hôtel par navette (**ancien Palais, rue Charles L. Hammes**)
- 19 h 30 Départ de l'hôtel, transfert au **restaurant « Caravela »** par navette (**10, rue des Forains, L-1533 Luxembourg, tél: 42 63 28**)
- 23 h 00 Départ du restaurant, transfert à l'hôtel par navette

## **Mercredi 28 juin 2011**

- 9 h 30 Audience de plaidoiries devant la deuxième chambre dans l'affaire **C-419/10, Hofmann** (Reconnaissance mutuelle des permis de conduire - Refus d'un État membre de reconnaître, à une personne dont le permis de conduire a fait l'objet d'un retrait sur son territoire, la validité d'un permis de conduire délivré par un autre État membre) (**grande salle d'audience, ancien Palais, niveau 2**)

Journée consacrée au travail de recherche dans la Bibliothèque de la Cour de justice

---

<sup>2</sup> Interprétation à partir du français (FR-PT-FR)

**Jeudi 29 septembre 2011**

14 h 30    Départ de l'hôtel, transfert à l'aéroport du Findel par navette

16 h 55    Vol TP 675 à destination de Lisbonne

Fin du programme